

Les lauréats précédents ont signalé que le prix reçu avait eu une incidence considérable sur le profil de leurs entreprises au Canada et sur leurs ventes à l'étranger. Les lauréats reçoivent une plaque portant l'emblème du Prix d'excellence à l'exportation canadienne ainsi qu'un bref énoncé des réalisations de l'entreprise. Ils peuvent utiliser l'emblème du prix dans leur publicité et leur matériel promotionnel pendant les trois années qui suivent l'attribution du prix. Les lauréats reçoivent également un fanion portant l'emblème du prix et des insignes ayant la forme de l'emblème pour leurs employés.

Depuis le lancement du programme en 1983, le Prix d'excellence à l'exportation canadienne a couronné 95 lauréats. Les prix sont parrainés par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada dans le cadre de son mandat permanent qui vise à promouvoir les activités commerciales et à informer les exportateurs canadiens des divers programmes et services mis à leur disposition. Tant les exportateurs chevronnés que les sociétés prêtes à exporter peuvent obtenir des renseignements précis sur les exportations en communiquant avec l'un des 11 centres du commerce international répartis à travers le Canada ou par l'intermédiaire des délégués commerciaux du Canada en poste à l'étranger. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'exportation et les services offerts, notamment des détails sur les programmes d'aide à l'exportation, il suffit de communiquer en tout temps avec Info Export au numéro 1-800-267-8488. Au cours de l'année financière 1988-1989, les 818 agents du commerce du Canada en poste dans le monde entier ont permis aux entreprises canadiennes de réaliser des exportations d'une valeur de 5,1 milliards de dollars.

Monsieur Crosbie a ajouté : "Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a pour mandat de contribuer à favoriser les intérêts canadiens à l'exportation. Cependant, l'élément clé de nos succès à l'exportation réside dans la détermination et l'initiative dont font preuve les entreprises canadiennes. Le Prix d'excellence à l'exportation canadienne reconnaît les efforts déployés pour y parvenir. Les lauréats de cette année illustrent bien l'ingéniosité nécessaire pour connaître le succès dans les années à venir et sont un objet de fierté pour tous les Canadiens".

-30-

Pour de plus amples renseignements, les médias peuvent s'adresser au:

Service de relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874